





Introduction



Introduction

Anne Boyer

Vice-Présidente du Conseil Départemental en charge de la Culture



Objectifs et programme de la rencontre

Pascal Jarry

Directeur de projet « mission démocratie participative » au Conseil Départemental



7 ateliers sur la lecture publique

- sur l'ensemble du département
- pour dialoguer avec les Haut-Garonnais
- pour construire les médiathèques de demain
- pour un Schéma de la lecture publique 2017-2021



Déroulement de la soirée

18h30 : accueil

18h45 : Introduction par Mme Anne Boyer

18h55 : Présentation des objectifs de la rencontre

19h00 : Présentation « la lecture publique en Haute Garonne »

19h20 : Ateliers d'échange et de proposition

20h : Mise en commun

20h10 : Suites et perspectives

20h15 : Suite des échanges autour d'un verre



La lecture publique en Haute-Garonne

Enjeux du schéma lecture publique

Enseignements du questionnaire WEB

Jacques Delon

Directeur de la Médiathèque départementale

Romain Madoyan

Directeur-adjoint de la Médiathèque départementale



VERS UN SCHEMA DE DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE EN HAUTE-GARONNE 2017-2021



La Lecture publique

en Haute-Garonne



La mission de la Médiathèque départementale

Mettre en œuvre la politique
du Conseil Départemental en matière de
développement de la lecture publique
sur le département pour les communes
de moins de 10 000 habitants.

Compétence obligatoire décentralisée en 1986.

- Article 60 de la loi 83-663 du 22 juillet 1983

Labège et Saint-Gaudens : un volontarisme exemplaire





Labège et Saint-Gaudens : un volontarisme exemplaire





L'exemplarité en pratique : les collections





Le soutien aux territoires dotés de bibliothèques-médiathèques, cœur d'activité de la Médiathèque départementale

I - Mise à disposition aux 157 établissements conventionnés :

- de 600 000 documents imprimés, sonores, vidéos ou numériques
- d'un programme d'animations et d'un catalogue d'expositions
- d'un programme de formation (500 salariés et bénévoles en 2015)

II – Suivi territorial du réseau départemental :

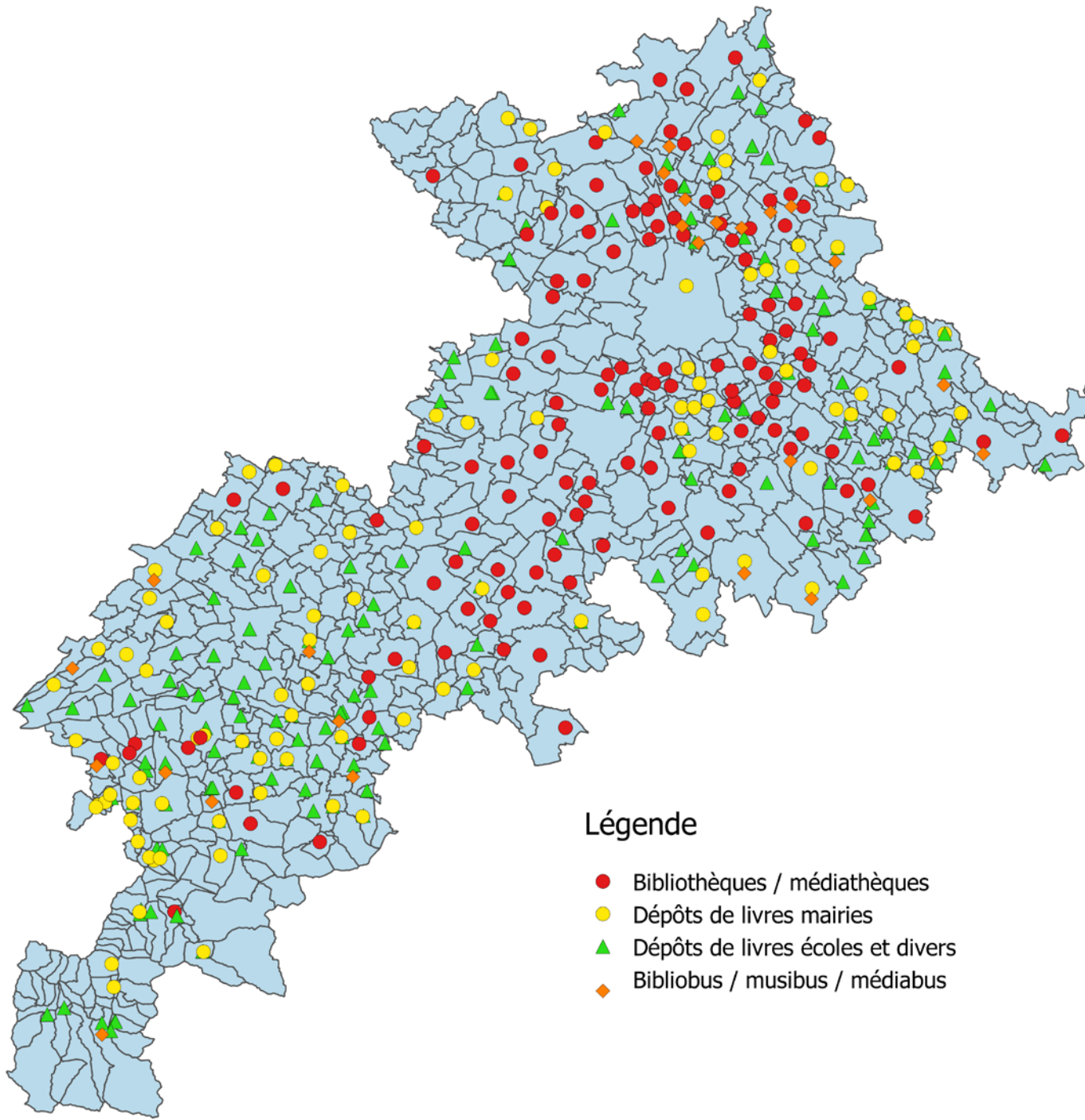
- gestion d'établissement *via* 24 référents territoriaux
- conseil à la construction, rénovation des structures *via* la direction
- expertise de collection *via* les chefs de services documentaires

- **avant 2005** mission entièrement assurée par la direction
- **2005-2014** « territorialisation » du bibliothécaire départemental
 - le métier sort du « tout-documentaire »
 - mission territoriale élargie à tous les bibliothécaires (≈ un tiers-temps)
 - création de 5 Unités Territoriales (Comminges, Sud, Lauragais...)
- **2015** **consolidation et modernisation**
 - l'interco' devient le référentiel du suivi
 - Schéma départemental de lecture publique en cours...
 - ... vers un accompagnement sur place ? (≈ un mi-temps)



Un maillage du territoire sur 3 niveaux

- **les 157 établissements conventionnés**
 - 52 bibliothèques « de livres » : **20% d'usagers en moyenne**
 - 105 médiathèques (CD, DVD...) : **30% d'usagers**
 - depuis 2012, 25 bibliothèques « médiathéquisées »
 - **80.000 usagers haut-garonnais**
- **en substitution : 40 points de desserte en bus**
 - **utilisé par 2 à 3%** d'une population desservie
 - **à conditionner** à un projet « en dur » à court terme ?
- **le *minimum minimorum* : 200 dépôts (mairies, écoles)**
 - un accès au livre *a minima* (**moins de 3%** d'usagers)



Légende

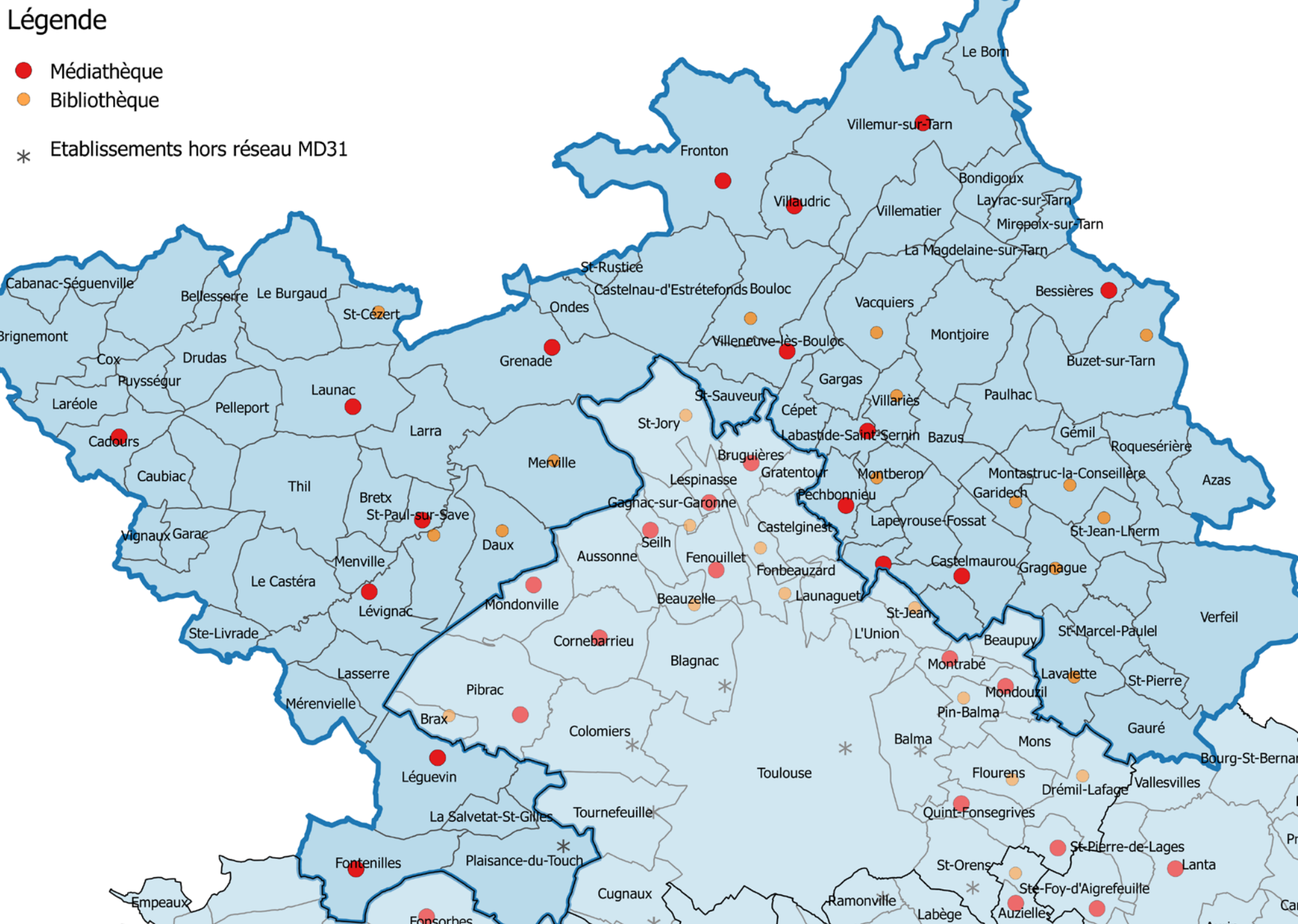
- Bibliothèques / médiathèques
- Dépôts de livres mairies
- ▲ Dépôts de livres écoles et divers
- ◆ Bibliobus / musibus / médiabus

Légende

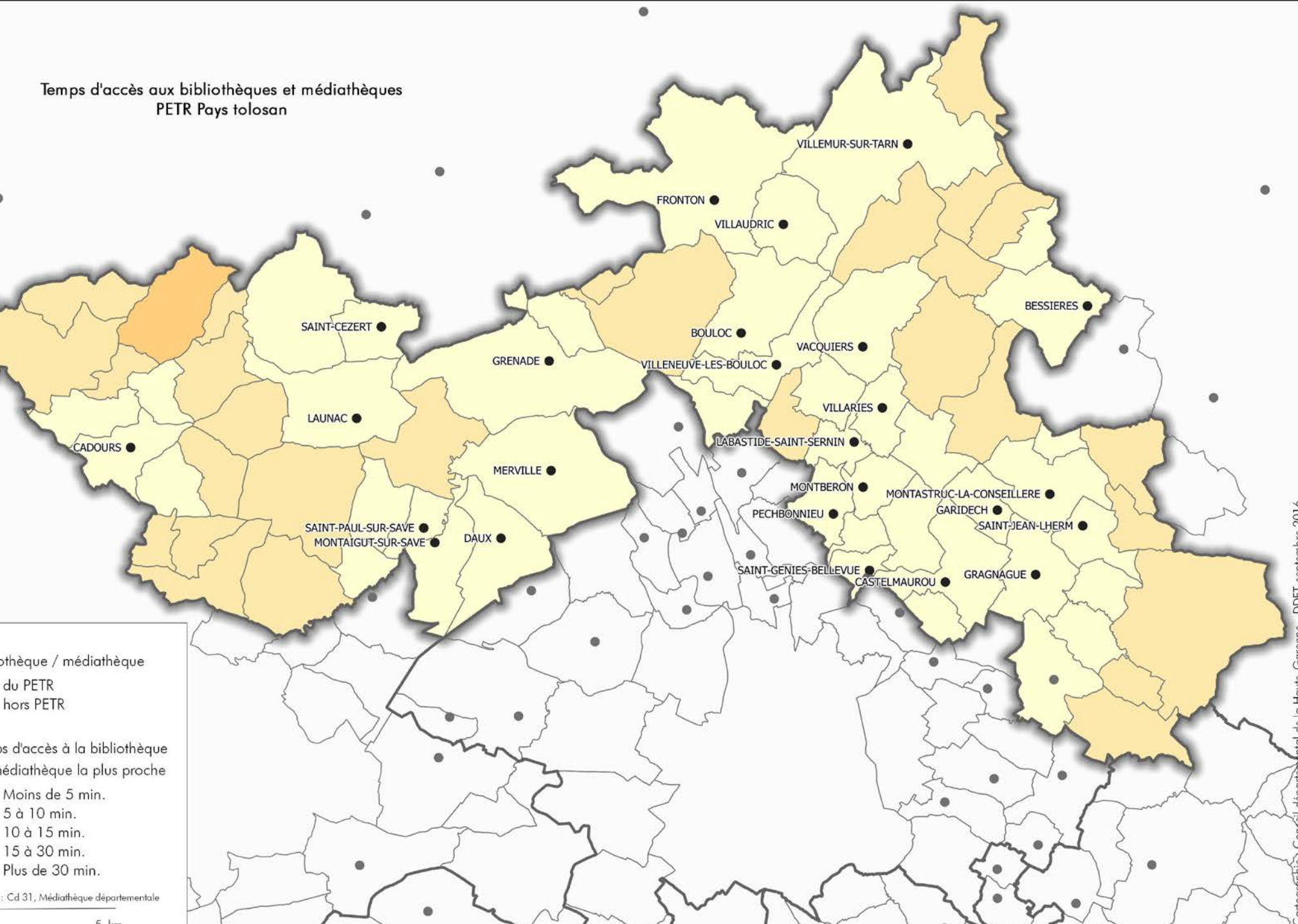
● Médiathèque

● Bibliothèque

* Etablissements hors réseau MD31



Temps d'accès aux bibliothèques et médiathèques PETR Pays tolosan





La lecture publique dans le Nord Tolosan

- **Un réseau de 30 structures, dense et multipolaire**
 - des **médiathèques hybrides exemplaires** à Pechbonnieu (2014) et Castelmaurou (2016)
 - un **bel établissement** à Villeneuve-lès-Bouloc (2016) et des projets de médiathèques à Bessières, Castelnau et Rouffiac
 - des CD/DVD à Labastide-St-Sernin, Cadours, Launac...
 - **Un désert de médiathèques** autour de Verfeil
- **Le cas exemplaire des Coteaux-de-Bellevue**
 - **Une carte de lecteur commune** à Pechbonnieu, Castelmaurou, Labastide-St-Sernin, St-Geniès et Montberon
 - Un **cycle d'une vingtaine de débats, expos, films** autour du vivre-ensemble piloté par le centre social sur 4 mois



Pour structurer le réseau, un dispositif d'aide maximale pour les projets à (dans le cadre d'un Contrat de Territoire)

- **0.07 m² / habitant et 100 m² minimum**
 - notion centrale de « lieu de vie »
 - baisse de la dimension de transaction de documents
 - condition d'aide de l'Etat (≈ 35%)
- **12h d'ouverture « tout public »** (8h si moins de 2.000 hab.)
- **2€ / habitant** de budget annuel (3€ si médiathèque)
- **formation professionnelle** de la personne responsable

Un réseau communal dense mais qui doit évoluer

- Restent quelques **zones blanches** à aménager :
 - les villes-centre d'**interco**' : Verfeil, Aurignac...
 - ...ou de **bassin de vie** : Castelnau d'Estretfonds, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon...
 - ... mais aussi Castanet-Tolosan, Aussonne, Castelginest...
- **Subventionnement 2013** : un rattrapage partiel
 - introduction d'une condition de **normativité**...
 - ... mais pas de prime à **l'intercommunalité**
 - ... ni à la **diversification** des usages de ces lieux de vie



Médiathèque départementale : des nouveaux services à budget constant

- **la navette mensuelle de réservation** de documents (2014)
 - desserte d'un maillage de 37 bibliothèques-relais
 - ... renforçant de fait la collaboration entre structures
- **le portail de ressources numériques** (2015)
 - Presse, livres numériques
 - Autoformation (code de la route, soutien scolaire...)
 - Cinéma
- 2016 : nouvel agent missionné autour du **jeu de société**



Enjeux et méthode

du Schéma départemental

de Lecture publique

Un Schéma de Lecture Publique : Pourquoi ?

- **Enjeu d'incitation à la modernisation des médiathèques**
 - Pour une « intercommunalisation » de la lecture publique
 - Vers des structures plus « hybrides » (ludothèques, studio...)
- **Enjeu de développement des publics**
 - Différencier le cas périurbain de la ruralité
 - Aller vers les publics éloignés de la culture... et empêchés
- **Enjeu de rationalisation des ressources départementales**
 - Repenser les actions peu efficaces (bibliobus...)
 - Revoir les conventionnements (pour plus d'animation...)



Un Schéma de Lecture Publique : Comment ? Une méthode résolument participative

- **Questionnaire « quelles médiathèques en 2021 ? »**
déployé à l'été 2016 – plus de 1.000 réponses
- Automne 2016 : **7 réunions** réunissant élus, techniciens, usagers, associations culturelles et socioculturelles, le tissu scolaire etc.
- **Construction du Schéma par une équipe mixte :**
 - Comité de Pilotage (élus et techniciens du CD 31)
 - Construction par 5 agents de la MD 31...
 - ...et 2 agents du réseau



Un Schéma de Lecture Publique : Quand ?

I – Préparation du Schéma

- Janvier - Décembre 2016 pré-diagnostic + questionnaire + réunions territoriales
- Janvier - Avril 2017 définition des orientations + phase de validation

II – Mise en œuvre du Schéma

- Juillet 2017 nouveaux documents-cadres : règlement + conventions-types
- Août 2017 – 2021 mise en œuvre et évaluation du Schéma



Les enseignements

Des réponses au questionnaire

« quelles médiathèques en 2021 ? »



Le questionnaire « quelles médiathèques en 2021 ? »

- 1.100 réponses du 1^{er} mai au 31 août 2016 – **75% de « déjà usagers »**
- Fort attachement à l'idée de **disposer d'une offre dans sa propre commune** (cas de 75% des Haut-Garonnais)
- **Trois freins à la fréquentation** des bibliothèques :
 - Manque de temps (notamment chez les actifs)
 - Horaires d'ouverture insuffisants (notamment le samedi après-midi)
 - Manque relatif de nouveautés
- **Souhait de trouver** dans une bibliothèque-médiathèque :
 - CD et DVD (62%), de l'animation culturelle (56%), une culture numérique et une dynamique citoyenne (51%)
 - Intérêt moindre pour le jeu (31%) ou des services moins culturels (29%)

Le questionnaire « quelles médiathèques en 2021 ? »

- Les critères essentiels d'attractivité d'une bibliothèque sont :
 - l'amplitude horaire d'ouverture (38%), la gratuité de l'offre (34%), la surface (31%), la diversité des services offerts (29%) et l'animation du lieu (28%)...
 - ... le prêt de liseuses et de tablettes ferme la marche (11%).
- Les répondants se disent **particulièrement sensibles à** :
 - la facilité du prêt (68%), la richesse des collections (66%) et la qualité d'un accueil humain et personnalisé par le bibliothécaire (66%) ;
 - suivent le confort et la luminosité naturelle (57%), l'accessibilité (64%) ;
 - seuls 19% recherchant « un espace vivant, où l'on parle à haute voix ».



Ateliers d'échange et de propositions

- la médiathèque comme espace public
- la médiathèque comme lieu de ressources
- la médiathèque et les nouveaux publics



Nous vous proposons le déroulé suivant

5 min : chacun écrit une idée-force par *post-it*
(autant qu'il le souhaite)

20 min : mise en commun et discussion au niveau de la table

15 min : sélection des 2-3 idées-forces qui seront présentées

Mise en commun

- un rapporteur par table expose les 2-3 idées-forces,
... ce à quoi le département devrait être vigilant,
ne pas oublier dans son futur Schéma de lecture
publique
- ... environ 2min par table



Conclusion et perspectives

Anne Boyer

Vice-Présidente du Conseil Départemental en charge de la Culture



MERCI

DE VOTRE PARTICIPATION

... N'oubliez pas le questionnaire d'évaluation !